

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 21 FEVRIER 2025 A 18 HEURES 30.

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 17 février 2025 s'est réuni à la salle du Conseil le vendredi 21 février 2025 à 18 heures 30 sous la présidence de M. Le Maire Louis TOTY.

Ouverture de la séance par le président,

Secrétaire de séance : Sylvie CLAVEL

Présents : Louis TOTY, Eric DOLLE, Sylvie CLAVEL, Louis MOSSER, Damien SPINOUE, Jean-Louis DELMAS, Maryline AMBLARD, Laetitia DUMAS, Jacques GARNIER, Dominique PEYTHIEU.

Absents excusés :

Isabelle MOULIER représentée Louis TOTY,
Jean-Yves JOUVE représenté par Eric DOLLE,
Jacques MALBEC représenté par Dominique PEYTHIEU,
Michèle RAOUX représentée par Jean-Louis DELMAS,
Loïc BORDERIE.

ORDRE DU JOUR :

-Délibération pour numérotation et attribution à la maison du n°1 de M. et Mme Thomas ALLIAS aux Mougunenandes :

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande de M. et Mme ALLIAS afin que ces derniers puissent bénéficier de l'installation de la fibre nécessaire à leurs activités professionnelles. Il s'agit d'attribuer le n°1 à leur résidence principale située aux Mougunenandes 15400 TRIZAC.

Il a été rappelé qu'il est indispensable de procéder à l'adressage de tous les hameaux de la commune. Des réunions de travail vont être organisées prochainement à ce sujet.

Le Conseil Municipal s'est prononcé de la façon suivante :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES :

-Bail La Remonte : Il sera nécessaire de délibérer sur le renouvellement du bail à l'association La Remonte de Trizac pour la location des locaux et des prés des haras.

-Ancienne école : Il est obligatoire de procéder à un repérage amiante (montant : 240,00 €) pour ce bâtiment avant de commencer les travaux de rénovation prévus. A ce jour il n'y a eu cependant aucun retour sur le dernier appel d'offres concernant la rénovation de la toiture.

-Recrutement d'une personne à l'école en remplacement d'Annie Raoux : Il sera envisageable de solliciter le Centre de Gestion afin d'organiser cette nouvelle embauche pour la rentrée de septembre 2025. Le montant de cette prestation s'élève à 400,00 €.

-FCS : M. Le Maire informe le Conseil Municipal que nous devons réfléchir sur les projets éligibles à la subvention du Cantal Solidaire pour les trois prochaines années (2025-2026-2027).

-Locaux : Nous devons étudier les différentes possibilités de location pour l'atelier dessin et le cabinet d'infirmières.

-Réceptions : M. Le Docteur Trazit sera honoré par la mairie à l'occasion de son centenaire le samedi 26 avril à 11 heures à la salle polyvalente. De même nous aurons à fixer une date pour les départs en retraite de M. Yves JOUVE et Mme Annie RAOUX.

*Un nouveau Conseil Municipal doit être organisé afin de pouvoir délibérer sur ces différents points.
Une réunion de travail sera également tenue afin d'établir les priorités de travaux et les montages
de dossiers.*

*M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il ne sera pas disponible pour la tenue d'un Conseil
Municipal la semaine prochaine. Ce sera donc le 1^{er} adjoint qui présidera la prochaine séance.*

La séance a été levée à 19h30.

Le 1^{er} adjoint
Maire

